

Bibliothèque anarchiste

LE VIOL
LE VIOL PHYSIQUE

Colères

Colères
LE VIOL
LE VIOL PHYSIQUE
fin 1978

extrait le 28 juillet 2026 de Archives autonomie
Poème touchant dans *Colères*, une publication
anarcha-féministe importante des années 1970 ; ici son
numéro 1 (il y a aussi un numéro 0).

bibliotheque-anarchiste.com

fin 1978

Expérience douloureuse qui se ramifie comme
une tumeur dans l'environnement ...pour les
proches.

Il est question de "l'acte", souvent mais peu de
ses conséquences, pourtant !

Pourtant. Une enfant de 9 ans ; ses tâtonnements,
ses expériences du monde.

Et puis, un jour, baillonnée, attachée, violée par
un voisin de 30 ans.

L'enfant garde longtemps le silence, puis elle
parle à deux autres enfants, qui en parlent...

Les adultes. Leurs lois.

La machinerie sociale se met en branle.
"Constat". Police. Justice. Audition. Répé-
tition.

Curieux théâtre d'enfants.

Un avocat fort célèbre défend le violeur.

Un avocat de moindre renom la "violée".

Leur milieu social est le même.

Verdict : un an de prison à Fresnes... "dommages
et intérêts" sic...

Les conséquences dont on parle si p u, tabou ou
ignorance !

Internement de la mère. Electrochocs.

Fantasmes ; délires de l'enfant.

Ce cri ravalé. Cette flaque rouge "pourvu qu'il ne
s'échappe pas de prison", il va me tuer... me
pousser sous le métro.

Le retenir. Il veut ma mort... sa sexualité mutilée
pour un temps.

Car "faire l'amour" peu longtemps, synonyme,
pour elle, de viol-ence.

Et puis, conséquences aussi sur des proches.

Une tante accouche peu après le procès.

Deux adolescentes sont maintenant sur pro-
tégées et étouffées. La cage de verre
existe...Triste bilan

Le violeur.

Un ouvrier d'usine réintégré après avoir "purgé
sa peine". Fait à souligner, car ce n'est pas en-
core très fréquent.

"Physiologiquement malade" et qui par ignorance
n'a pas été soigné.

Il est inquiet pour sa VIRILITE.

Les femmes l'effraient.

Alors, pourquoi pas une enfant ?

Un an de prison à Fresnes ; il y a 20 ans bientôt.

Si ce fait a eu des prolongements il s'insère aussi
dans une réalité institutionnelle précise.

C'est vrai, c'est une société de type patriarcal et
phallocratique qui a jugé et condamné.

Mais ce que je condamne à mon tour, c'est une
société qui institue la prison, l'enfermement.

Je ne prend nullement "fait et cause" pour
l'homme. Mais je tente d'être logique dans
l'analyse politique que j'ébauche.

Condamner la justice parce qu'elle est une justice
de classe et qu'elle ne résoud rien, puis y avoir
recours est une incohérence.

Je crie non à l'enfermement, qu'il soit psychia-
trique ou carcéral.

Je n'applaudis pas lorsque un patron va en prison.

Car enfin, l'enfermement n'est-il pas l'ultime re-
cours, la solution magique d'une société déran-
gée ?

L'alternative ? Je suis...